



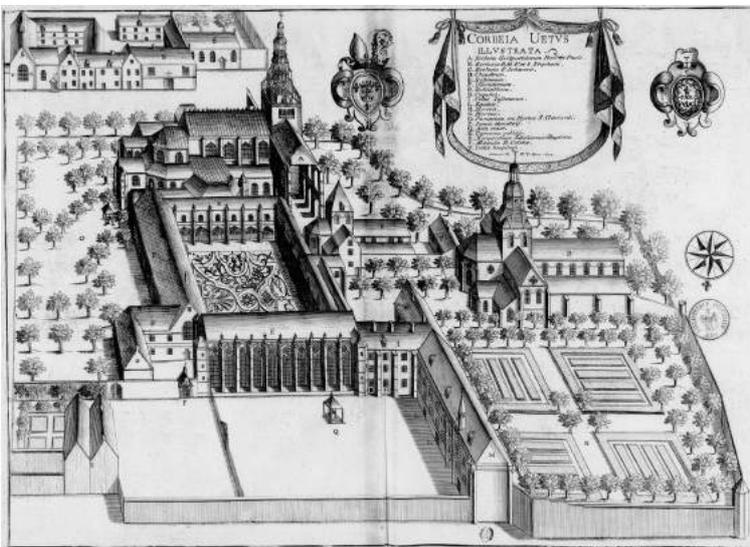
Commission d'art sacré

## Sainte Colette

En ce 13 janvier 1381, la joie est grande au foyer de Robert Boëlley, maître menuisier à Corbie. Sa femme Marguerite vient de donner naissance à une petite fille, alors que l'un et l'autre ont atteint un âge qui ne leur permet plus d'espérer une telle joie.

L'enfant est prénommée Nicolette en remerciement à saint Nicolas. En effet, quelque temps auparavant, Robert et Marguerite étaient allés lui confier leur espérance lors d'un pèlerinage en Lorraine, le saint étant alors plus particulièrement prié par les couples n'arrivant pas à avoir d'enfants. En donnant ce prénom, qui très vite se transforma en Colette, ils n'imaginaient certainement pas que ce diminutif deviendrait plus tard le prénom de nombreuses petites filles...

Ses biographes nous disent que Colette se montre très vite sensible à ce que sa mère lui raconte de la vie de Jésus, de Marie et des saints.



Abbaye de Corbie  
Planche du Monasticum Gallicanum - 1677

Dès l'âge de raison, elle n'hésite pas à s'échapper de la maison pour aller, même la nuit, écouter les offices que chantent les moines de l'abbaye bénédictine toute proche de la maison familiale.

Plus tard, Colette confiera à son confesseur qu'elle avait, vers l'âge de 7 ans, « connu » l'esprit de François et Claire d'Assise avec une telle acuité qu'elle n'en sut jamais davantage plus tard.

Colette perd ses parents alors qu'elle n'a que 18 ans. Elle est confiée à un tuteur qui songe à la marier, mais elle refuse tous les partis qu'on lui présente. Elle souhaite se consacrer à Dieu.

Elle entre chez les Béguines de Corbie. La vie est trop confortable pour celle qui aime déjà ardemment la pauvreté. Elle rejoint alors les Bénédictines de l'hôpital qu'elle quitte pour la même raison. Son choix se porte ensuite sur le couvent des Clarisses de Pont-sainte-Maxence, à une centaine de kilomètres de Corbie. Nouvel échec, ces Clarisses « urbanistes » vivent selon la « règle » modifiée par le pape Urbain IV et ne pratiquent pas la pauvreté voulue par Claire et François.

Elle revient à Corbie et continue à chercher la volonté de Dieu. C'est alors qu'elle rencontre le Père Pinet, gardien du couvent franciscain de Hesdin. Il propose à Colette de prendre l'habit du Tiers Ordre franciscain et de devenir recluse. Pratique très vivante au XIII<sup>ème</sup> siècle, le reclusage renoue avec la tradition des ermites des premiers siècles. Il ne s'agit plus cependant de partir vivre seul au désert, mais de transposer ce désert et cette solitude dans un milieu urbain. Les religieux et religieuses qui choisissent cette voie sont reclus dans des cellules adossées à leur monastères tandis que les laïcs entrent dans un reclusoir appuyé à une église, un pont, un endroit passant...

Colette accepte et le 17 septembre 1402, jour où la famille franciscaine fait mémoire de l'apparition des stigmates chez saint François, elle entre en reclusage avec vœu de réclusion perpétuelle. La cérémonie est présidée par Raoul de Roye, abbé de Corbie. Colette a 21 ans et son reclusoir est adossé à l'église de Corbie. Il comprenait deux petites pièces ; l'une était sa chambre ouvrant par un guichet sur un parloir vestibule, l'autre un oratoire muni aussi d'un guichet donnant sur l'église et le Saint-Sacrement ; elle y passait la plus grande partie de son temps, se nourrissant de l'intense dévotion eucharistique qui l'a marquée toute sa vie. Elle y vécut une intense vie de prière et de pénitence.

Elle y reçut peu à peu la claire vision de sa mission. Le Père Pinet et le frère Henry de Baume, son confesseur, lui avaient souvent parlé des malheurs du temps, en particulier au sein de l'Eglise : le grand schisme qui voit un pape à Avignon et un à Rome sur fond de rivalités politiques des états engagés dans la Guerre de Cent Ans, et la lutte dans la famille franciscaine entre « Observants » qui veulent revenir aux sources et « Conventuels » partisans du statu quo.



Colette entend François d'Assise lui demander de réformer les trois ordres franciscains : *« Colette, un jour qu'elle priait Dieu ardemment pour la conversion des pécheurs, entendit une voix céleste qui lui assura que la conversion des méchants, objets de ses ardents désirs, s'opérerait par la réforme des ordres fondés par saint François. »*<sup>1</sup> Colette hésite et devient sourde et muette jusqu'à ce qu'elle accepte.

Icône de sainte Colette  
Paolo Orlando  
Chapelle du Monastère des Clarisses - Poligny

Mais il faut obtenir qu'elle soit relevée de ses vœux de reclusage perpétuel. Le frère Henry de Baume use alors des relations qu'il a avec la noblesse, lui-même étant de noblesse bourguignonne, pour qu'une rencontre avec le pape Benoît XIII, reconnu par le synode de Paris en 1403, puisse avoir lieu. Le 22 juillet 1406, le légat du pape transmet l'accord et le 1<sup>er</sup> août l'évêque d'Amiens relève Colette de ses vœux.

Dès le 2 août, Colette part avec le frère Henri de Baume pour Nice où ils rencontrent Benoît XIII le 14 octobre. Il lui remet l'habit de clarisse et le voile noir de professe. Il lui octroie « la permission de vivre pauvre, dans la pauvreté de saint François d'Assise » et la nomme « Dame, mère et abbesse à perpétuité de la Réforme ». Ce titre, Colette n'y fera pas référence préférant s'appeler « Sœur Colette, pauvre et inutile religieuse dans l'Ordre de Madame Sainte Claire ».



Sainte Colette

Elle tient la crosse signe de sa fonction d'abbesse  
Bois polychrome et doré – XVIII<sup>ème</sup> siècle  
Monastère des Clarisses - Poligny

Colette reprend alors la route pour la Picardie. Il lui semble, en effet, qu'elle doit commencer sa mission à Corbie. Mais sa ville refuse de l'accueillir, ne lui pardonnant pas son départ et d'avoir perdu « sa » recluse.

Alors Henry de Baume l'emmène, avec deux de ses amies qui veulent se joindre à elle, chez son frère dans le Jura. Ils reçoivent ensuite, dans le château de Frontenay, l'accueil chaleureux de Blanche de Genève.

Une bulle de Benoît XIII, datée du 27 janvier 1408, confie à Colette le monastère de clarisses urbanistes de Besançon où ne vivaient plus que deux sœurs. En 1410, Colette en prend possession et rétablit la Règle de sainte Claire. Les vocations affluent et Colette doit fonder ailleurs.

C'est le début d'une activité intense. Jusqu'à sa mort en 1447, Colette fondera 18 monastères<sup>2</sup>. Elle choisira toujours des petites villes, bien défendues. Si elle accepte l'aide des familles nobles dans ces fondations, elle gardera ses distances et restera maîtresse de ses monastères.



Sainte Colette marche sur le Doubs en crue alors qu'elle est en route pour aller fonder le monastère de Seurre  
Vitrail – Eglise de Petit-Noir



Sainte Colette se déplaçait dans un chariot pour aller fonder ses monastères  
Enluminure du Manuscrit de Gand



Elle continue, en même temps, à recoudre le manteau déchiré de l'Eglise. C'est avec Vincent Ferrer qu'elle a pu rencontrer en juin 1417 lorsqu'il demeurait quelques jours chez les Dominicains de Poligny (Couvent des Jacobins), qu'elle rédige une Lettre aux Pères du Concile de Constance (1414-1418), concile qui mit fin au Grand Schisme.

Sainte Colette rencontre saint Vincent Ferrer  
Vitrail – Collégiale Saint-Hippolyte - Poligny

En 1430, elle écrit ses « Constitutions » ou « Règle de l'Ordre de Sainte Claire, avec les Statuts de la Réforme de sainte Colette ». Ces Constitutions seront approuvées en 1434, par Guillaume de Casal, ministre général de l'Ordre en ces termes : « *C'est là, œuvre spéciale de Dieu.* ».

En raison des dérives survenues depuis Claire, elle ajoute le vœu de clôture à ceux de pauvreté, chasteté et obéissance. Le nombre de religieuses ne doit pas excéder 18 à 20 pour permettre et favoriser une vie communautaire fraternelle. Elle attache un grand soin à la qualité des offices. Enfin, comme François et Claire, elle s'attache au Christ dans sa Passion jusqu'à, selon ses biographes, ressentir angoisse et douleur chaque jour à midi, heure à laquelle Jésus est crucifié. Angoisse et douleur qu'elle accepte et qu'elle offre pour contribuer à la rédemption de l'humanité.

En 1445, Colette inaugure le monastère d'Amiens et conserve toujours le souhait de pouvoir faire de même à Corbie. Hélas ! la rancœur est tenace. Ceux qui s'étaient opposés à elle près de 40 ans auparavant, se lèvent encore contre elle.

Elle quitte sa ville natale pour son monastère de Gand. Elle y arrive le 6 décembre 1446, jour de la fête de saint Nicolas. Elle y meurt le 6 mars 1447. Ses reliques seront rapportées au monastère de Poligny en 1783, réalisant ainsi la promesse que Colette avait faite à ses sœurs en les quittant : « Ne pleurez pas, je reviendrai ». Elles sont conservées dans une châsse et nombreux sont les pèlerins qui viennent confier à la sainte leurs joies et leurs peines, leurs demandes et leurs espoirs.



La translation des reliques de sainte Colette de Gand à Poligny  
Vitrail de Lucien Bégule – Lyon – XIXème siècle  
Collégiale Saint-Hippolyte - Poligny

Pour terminer cette évocation rapide -et sûrement bien incomplète- de cette sainte qui a marqué de façon forte et indélébile notre diocèse, je vous propose de nous rendre dans la chapelle du monastère de Poligny qu'elle a fondé en 1415.

C'est là que se trouve une statue en bois polychrome due au talent d'Henry Charlier, peintre et sculpteur français considéré comme l'un des plus importants artistes chrétiens de l'entre-deux-guerres.



Né à Paris le 18 avril 1883, il entre à l'âge de 20 ans à l'école des Beaux-Arts de Paris. En 1914, il rejoint la Société de Saint-Jean pour le développement de l'art chrétien, fondée en 1839 par Henri Lacordaire, dominicain considéré comme le précurseur du catholicisme social. Cette société réunit dans une même fraternité des artistes de toute discipline. Ami de Péguy, son œuvre sculpturale est essentiellement religieuse. Il forma de nombreux autres artistes dans un style qui vise à débarrasser l'art chrétien du style sulpicien.

En 1925, il devient oblat auprès de la communauté olivétaine du monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance au Mesnil-Saint-Loup, commune de l'Aube où il est venu s'installer et où il mourra le 24 décembre 1975.

Paul Claudel dit de lui : « *Henry Charlier est un grand tailleur d'images, un de ces artistes suivant le cœur de Dieu dont il est parlé dans les livres Sapientiaux.* »

Mais revenons à la statue de sainte Colette qu'il réalise en 1946 en s'inspirant d'une statue d'abbesse conservée au musée de Dijon.

Elle fut offerte au monastère en 1947 par une famille de Vesoul. 1947 est, en effet, une date importante pour les sœurs Clarisses de Poligny : c'est le 5<sup>ème</sup> centenaire de la mort de leur fondatrice. Les anciens polinois gardent encore le souvenir des festivités qui se déroulèrent cette année-là pour honorer celle qui aimait tant la devise de la ville : « A Dieu playse Poligny ».

On voit sainte Colette, en tenue de Clarisse avec le voile, signe de son appartenance au Christ et à l'Eglise. Sa taille est ceinte d'une corde, rappelant la corde que les pauvres portaient en guise de ceinture du temps de saint François ; cette corde est rythmée par 3 nœuds qui symbolisent les « conseils évangéliques » ou vœux. Attaché à la ceinture, pour être toujours disponible, pend un chapelet reçu par les sœurs à leur entrée au noviciat afin de prier Marie qui a une place importante dans la spiritualité franciscaine. Appuyé contre Colette, un crucifix rappelle l'importance de l'attachement qu'elle a pour le Christ en sa Passion. Enfin, Colette nous montre et nous invite à lire le parchemin qu'elle tient et qui nous donne tout le sens de sa vie : *Pauvre et humble dame de notre Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère et du saint Evangile que nous observons fermement* ».

Ainsi Colette, est bien la Mère abbesse dont l'autorité vient de l'obéissance au Christ et dont la fertilité pour nous encore aujourd'hui prend racine dans la pauvreté et l'abandon à la Providence.



*Sois béni, Seigneur,  
pour cette Heure Unique dans l'histoire,  
qui a vu naître ton Fils, Jésus,  
vrai Dieu, et vrai Homme.*

*Sois béni, Seigneur,  
pour ton Esprit Créateur  
qui l'a engendré,  
dans le sein de la Vierge Marie.*

*Sois béni, Seigneur,  
pour la glorieuse Vierge Marie  
qui a donné chair,  
A ton Fils, Jésus, vrai Dieu et vrai Homme.*

*Seigneur,  
par l'intercession de la Vierge Marie,  
et en mémoire de cette Heure sainte  
qui a vu naître ton Fils, exauce mes prières,  
et accomplis mon désir de vrai Bonheur.*

*O Jésus Christ, notre Sauveur,  
source de la Foi et de toute Tendresse,  
pour la gloire de ton Nom,  
comble mon désir du Souverain Bien,  
Ta Vie éternelle.*

Prière de sainte Colette

Bertane Poitou  
Commission d'art sacré – Diocèse de Saint-Claude  
Mars 2020

---

<sup>1</sup> *Bulle de canonisation in Sainte Colette, sa vie, ses œuvres, son culte, son influence – Abbé Douillet, curé-doyen de Corbie – Bray et Retaux, successeurs – Paris, 1869*

<sup>2</sup> Besançon, refondation (1410), Auxonne (1412), Poligny (1414-1417), Seurre (1421-1423), Moulins (1421-1423), Aigueperse (1423-1425), Decize (1419-1423), Le Puy (1425-1432), Vevey (1424-1426), Orbe (1426-1428), Castres (1426-1433), Lézignan (1430-1436), Béziers, refondation (1434), Heidelberg (1437-1443), Hesdin (1437-1441), Amiens (1445), Gand (1441-1444), Pont-à-Mousson (1444-1447)